Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 20/11/2025

SAS BERGE rappelle BOUDIN



- Noms des modèles ou références concernés : **BOUDIN NOIR LOT 46**
- Marque : **CHARCUTERIE BERGE**
- **Lot 46 Date limite de consommation 25/11/2025**
- Conditionnements : **PAR 1 KG ENVIRON SOUS-VIDE**
- Date début/fin de commercialisation : **du 12/11/2025 au 19/11/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 11 063 001 CE**
- Informations complémentaires : **LOT NUMÉRO 46 BOUDIN NOIR DLC 25.11.2025**
- Zone géographique de vente : **Départements : AUDE (11)**
- Distributeurs : **BOUCHERIE, EPICERIE, RESTAURANTS ET GMS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence de listéria m.**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 25 novembre 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **remboursement des produits rapportés**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre